Consentement relatif à la diffusion et à l'utilisation des photographies

La Société de l'arthrite

En contrepartie de ma participation au concours de photos (le « concours ») commandité par la Société de l'arthrite (le « commanditaire ») dans le cadre duquel je soumets cette photographie (la « photographie ») en vertu du processus d'inscription dudit concours, je consens à ce qui suit :

1.1 Si je suis l'auteur de la photographie, j'autorise le commanditaire à utiliser la photographie aux fins qu'il s'est fixées, pour une durée indéfinie, notamment aux fins du concours dans le cadre duquel elle a été soumise à titre de participation et aux fins d'utilisation sur le site Web du commanditaire, dans les applications logicielles choisies par le commanditaire, dans le cadre d'activités publicitaires ou promotionnelles ainsi que sur les sites Web des médias sociaux (notamment, Facebook, Flickr, Tumblr et Twitter, y compris à des fins de partage de photos avec les membres de ces communautés).

Si je ne suis pas l'auteur de la photographie, je déclare et garantis que l'auteur de la photographie a consenti à ce que je soumette et télécharge la photographie dans le cadre du concours et à ce que le commanditaire utilise la photographie de la manière indiquée dans le paragraphe précédent et ailleurs dans le présent document de consentement.

- Si des personnes pouvant être identifiées figurent sur la photographie, j'atteste 2. que ces personnes ont consenti, avant le téléchargement de ladite photographie, à ce qu'elles figurent sur la photo et à ce que cette photo soit soumise, puis utilisée dans le cadre de ce concours aux fins indiquées dans le présent document de consentement. Si l'une de ces personnes est âgée de moins de 18 ans, j'atteste avoir obtenu une autorisation du parent ou du tuteur légal de la personne à cet égard. Sans restreindre la portée des considérations générales qui précèdent, j'atteste que ces consentements visent notamment le téléchargement de la photographie dans le cadre du concours, l'utilisation de la photographie de la manière précisée dans le présent document de consentement, le partage de la photographie (au sens que donnent au terme les communautés de sites tels que Facebook, Flickr, Tumblr et Twitter) et l'utilisation de la photographie pour les activités promotionnelles du commanditaire du concours, y compris sur le site Web de ce dernier. Par ailleurs, si la photographie contient l'image d'une propriété, j'atteste avoir obtenu le consentement de son propriétaire quant à l'utilisation de cette image aux fins indiquées dans le présent document de consentement.
- 3. Je conviens que le commanditaire se doit d'être propriétaire des œuvres (et, par la présente, je cède à l'agence tout droit d'auteur que je pourrais détenir quant à ces œuvres) et, par la présente, renonce à tout droit moral que je pourrais détenir à l'égard d'une œuvre intégrant la photographie ou créée sur le fondement du présent document de consentement et atteste avoir obtenu ces mêmes droits et renoncements de la part de toute personne figurant sur la photographie et pouvant être identifiée ou du propriétaire de toute propriété figurant sur la photographie. Si je ne suis pas l'auteur de la photographie, je déclare et garantis que j'ai obtenu ces mêmes droits et renoncements de la part de l'auteur de la photographie.

- 4. Je dégage expressément le commanditaire de toute responsabilité en ce qui concerne les réclamations auxquelles je pourrais prétendre relativement à la photographie et à l'utilisation de celle-ci aux fins indiquées dans le présent document de consentement et conviens d'indemniser le commanditaire pour toute responsabilité engagée à l'égard de préjudices ou de motifs d'action auxquels un tiers pourrait prétendre relativement à la photographie ou à son utilisation par le commanditaire, en ce qui concerne notamment l'atteinte à la vie privée, la diffamation ou l'appropriation de la personnalité.
- 5. Je conviens que je ne recevrai aucune somme d'argent ni aucune redevance pour les droits que j'ai cédés dans le cadre du présent document de consentement et atteste que toute autre personne détenant des droits à l'égard de la photographie (telle qu'une personne figurant sur la photographie ou le propriétaire d'une propriété figurant sur la photographie) a également consenti à ne recevoir aucune somme d'argent ni aucune redevance pour les droits que j'ai indiqués ci-dessus, lesquels m'ont été cédés par cette personne ou à l'égard desquels j'ai reçu le consentement de cette personne.
- 6. Les modalités de cette entente concernent et engagent les personnes suivantes : moi-même, mes héritiers, exécuteurs, liquidateurs, représentants personnels, successeurs et ayants droit.